



Vernon

Le lien

N°34 mars /avril 2026



Après le gradin en pierres sèches, ce sont le mini stade, l'aire de jeux et l'espace détente en pavés de béton récupérés de l'ancienne dalle, qui concrétisent les premiers aménagements de la place de Champégua. Les plantations ornementales viennent compléter l'ensemble.

Le mot du maire :

En cette période pré-électorale les élus marchent sur des œufs en matière de communication ! Les règles sont en effet très strictes sur ce point. Espérons tout de même que cela n'empêche pas la reconnaissance humaine !

Avec ce 34ème numéro du Lien et dernier du mandat, je tiens à saluer l'engagement de Marina Durand au service de la communication de la commune. Je le fais librement car elle a annoncé qu'elle déménagerait prochainement et qu'elle ne sera pas candidate aux prochaines élections. Elle a œuvré avec constance pour que l'information circule au mieux dans le village et nous l'en remercions chaleureusement.

Je remercie bien sûr également toute l'équipe municipale. Chacun avec ses aspirations, ses savoir-faire et sa personnalité a donné de son mieux pour faire vivre notre village pendant ces six années. Nul n'est parfait, mais dialoguer et travailler ensemble avec bonne volonté permet toujours de faire avancer le bien commun !

Alexandre Faure

Un proverbe d'avril avec des journées froides, bien connu par les anciens, en patois d'ici et proposé par François :

In avril, tchoua pas quitta los frusques d'hiver

En avril, il ne faut pas quitter trop vite les habits d'hiver... Ils sont parfois nécessaires....

Actualités de la commune

Vie du village :

Chantiers espace Champégua

Notre place publique prend forme grâce au travail de nos prestataires de l'Atelier L et de David Lhyvernet, employé communal mais aussi des habitants qui participent activement à l'occasion des chantiers participatifs.

Une participation importante des vernonnaises et vernonnais pour le chantier du samedi 31 janvier, malgré un temps maussade, a permis de bien avancer sur la plantation des arbres et arbustes.



Les vœux du maire

C'est en présence d'une assemblée venue en nombre qu'Alexandre Faure a présenté vendredi 9 janvier 2026 ses vœux à toutes les vernonnaises et à tous les vernonnais.

Il n'a pas manqué de remercier les conseillers municipaux et les employés communaux pour leur implication au sein de notre commune ainsi que le CCAS, les associations, les bénévoles de la bibliothèque, des rencontres tricot/crochet et de l'atelier réparation pour leur dynamisme et le rôle essentiel qu'ils jouent dans la vie de notre village.

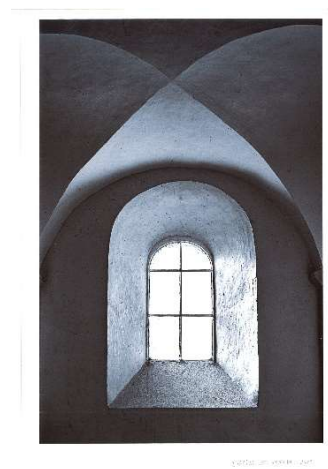
Alexandre Faure a ensuite détaillé les projets réalisés tout au long de l'année 2025.

Max Dodard, 1er adjoint a également présenté l'exposition commémorant les 30 ans du quartier Champégua initié lors du mandat de Michel Dussère. Ce fût l'occasion de lui rendre hommage en présentant la plaque (provisoire) dénommant la salle communale de Vernon : salle communale Michel Dussère.



Ensuite Claude Gateau, a décerné les prix du concours photo du Patrimoine vernonnais distingués par le jury composé d'Alain Brechbuhl, Président, photographe professionnel vernonnais, d'une ou un membre de la commission patrimoine et de chaque association de la commune mais aussi par le vote des habitants.

Les heureux gagnants parmi 26 photos présentées sont :



Prix du public : « L'eau qui coule » photo de Rémy Belloni

Prix du jury : « Notre Doyen, gardien des Chatus » photo de Marina Durand

Prix artistique : « Géométrie sacrée » photo de Cédric de Pierpont

Puis toutes et tous étaient invités à partager le verre de l'amitié.

Le premier tour des élections municipales aura lieu dimanche 15 mars 2026 : le bureau de vote se tiendra salle communale Michel Dussère de 8h à 18h. Toutes les informations officielles sont présentes dans le document joint à ce bulletin.

Incivilités et délit :

Un aspirateur et divers autres détritiques ont été déversés en contrebas du chemin du château à Vernon.

Par ailleurs, des plants d'oliviers ont été volés sur la parcelle vignes/olivier en bordure de route sous l'espace Champégua. Toute personne qui aurait remarqué quelque chose de suspect : voiture garée en bord de route, personne dans la parcelle... peut le signaler en mairie.



Travaux-voirie :

Le véhicule communal a été accidenté par un camion ayant 100 % des torts. Les réparations sont importantes. Le véhicule devrait être à nouveau disponible courant mars. Certains travaux ne peuvent donc pas être conduits. David travaille principalement sur l'espace Champégua.

Le passage d'eau voûté sur le chemin entre le Bouchet et la Devèze s'est affaissé côté aval. Un devis de réparation a été demandé au SIVTA. Les travaux devront être inscrits au prochain budget. Nous avons signalé la partie détériorée. Merci de passer sur le côté amont



Un mûrier blanc a été planté sur la place du Chef-lieu à la place du marronnier qui s'était déraciné il y a un an. Merci à la famille Reynaud qui a fait don du plant à la commune.

Transition :

La communauté de communes a réalisé un bilan climatique. Il s'agit de déterminer comment se situe notre territoire en matière de lutte contre le dérèglement climatique. Y sont analysés la baisse de la consommation globale d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Le document n'est pas encore disponible pour être joint à ce Lien. Il vous sera fourni lors d'une prochaine distribution.

Les Vélos à Assistance Electrique de la commune sont à disposition des habitants de Vernon en résidence principale ou secondaire pour un prix avantageux, à la journée (4 €), à la semaine (20€) ou au mois. Alors profitez des beaux jours pour aller au marché ou faire une balade à vélo...
Pour tout renseignement : Marina au 06.30.82.94.85 ou Elisabeth au 06.08.01.55.26

Vivre à Vernon

Le comité des Ploumcoudombres : *Président Rémy Belloni 07.86.28.87.88*

C'est dans une ambiance décontractée et chaleureuse que les adhérents des Ploumcoudombres se sont retrouvés samedi 10 janvier 2026 en la salle communale Michel Dussère pour partager la galette des rois.



Rencontres et loisirs à Vernon : *Présidente Mado Pertus 04.75.39.44.08*

Merci à Bruno Salvador pour les galettes de cette année qui sont également l'occasion de fêter à nouveau notre Doyen, souvent le roi de l'association ! Ce fût l'occasion de lui remettre un cadeau : la photo le représentant et qui a remporté le prix du Jury du concours du Patrimoine vernonnais 2026 : "Notre Doyen, gardien des Chatus". Un souvenir pour lui et son fils et un hommage de la commune...



Vernon en forme : *Présidente Laure Pétri 06.69.51.64.30*



L'association compte aujourd'hui 18 adhérent.es qui suivent les séances de Yoga les mercredis à 19h. Merci à Véronique Aonzo qui réussit à nous proposer des séances de qualité tout en s'adaptant aux aptitudes de chacun et chacune.

ACCA Chasse Vernon : *Président Nicolas Georges 06.22.61.31.93*

Le repas de la chasse aura lieu samedi 7 mars à partir de 19h à la salle communale Michel Dussère. Les places sont limitées, réservez auprès de Nicolas Georges au 06.22.61.31.93.

Le Sou des écoles de Sanilhac et Vernon : *Président Jérémie Négro 06.19.02.44.82*

Le Sou organise son loto **dimanche 15 mars à 14h**, salle polyvalente de Sanilhac. Venez tenter votre chance : nombreux lots, buvette et petite restauration.

Rencontres Tricot / Crochet : Elisabeth Vielle 06.08.01.55.26

Nous nous retrouverons pour crocheter, tricoter, papoter et prendre le goûter, les **jeudis 5 mars et 2 avril de 15h à 17h** à la bibliothèque.

Atelier réparation :



Lors de l'atelier du mois de janvier les réparateurs ont eu la bonne idée et le courage de réviser puis réparer si nécessaire les 120 chaises de la salle communale pour le confort et la sécurité de tous, nous les en remercions.

Les prochains ateliers auront lieu les **samedis 21 mars et 18 avril à partir de 9h** à la salle communale Michel Dussère.

Bibliothèque :

Attention, changement de jour : la bibliothèque vous accueille dès le 3 mars le **mardi de 16h à 18h** à la place du mercredi matin et toujours le samedi de 9h30 à 12h.

Causeries vernonnaises :

Robert Eschalier - « Pari gagné : la réalisation d'un chantier dans le Zaïre de l'ère Mobutu »

Vendredi 19 décembre Robert Eschalier nous a fait partager avec enthousiasme et précision son aventure professionnelle de deux ans dans cet immense pays sous régime dictatorial qu'était le Zaïre dans les années 1980. Il nous a fait vivre, grâce à de nombreuses photos commentées en direct, les différentes étapes de ce chantier qui consistait à installer 250km de canalisations afin d'approvisionner en eau potable les habitants d'une région. L'ensemble des travaux ont dû, pour des raisons pratiques, économiques et politiques être effectués manuellement grâce à l'embauche de 430 ouvriers...un travail hors norme que Robert nous a fait vivre à travers bon nombre d'anecdotes cocasses !

Notre causeur a eu à cœur de nous mettre dans l'ambiance en nous accueillant avec une musique zaïroise et en décorant la salle de statuettes et objets du pays, et grâce aux nombreuses fiches qu'il nous a fournies nous sommes repartis avec une multitude d'informations sur Mobutu et le Zaïre en complément des documents sélectionnés par les bibliothécaires de Vernon.



Henri Faure – « La vie d'autrefois dans les Cévennes »

Vendredi 23 janvier Henri Faure a plongé les 45 personnes, venues l'écouter depuis Vernon et la Besorgues, dans ses souvenirs d'enfance à la ferme du Saut dans la vallée de la Besorgues. Il nous a captivés par ses anecdotes, la présentation de ses photos, outils, schémas et maquettes : tous faits maison !

Son exposé ne se voulait pas exhaustif mais avec simplicité et de façon illustrée et détaillée il nous a plongés dans le travail des paysans de sa vallée avant les années 1960 au fil des saisons. Du transport des marchandises à dos d'homme grâce au Coulassou et paniers d'osier sur les chemins caladés, à la culture du seigle récolté en juin puis séché en gerbiers avant d'être battu par 4 gaillards grâce à l'Escoussou, jusqu'à l'irrigation des prairies par le biais des béalières et des écluses dotées d'un système de vidange automatique d'une ingéniosité époustouflante... Henri nous a tout montré, démontré, fait vivre avec tellement de passion et d'affection que nous avons vécu pendant presque deux heures dans un autre monde et un autre temps.

Alors un grand grand merci Henri pour ce témoignage aussi émouvant que documenté, du courage, de l'obstination et de l'ingéniosité des paysans cévenols de ton enfance.



La causerie de **Claude Gateau « un occidental aux Indes »** a eu lieu le jour de l'impression de ce numéro, le compte-rendu apparaîtra donc dans le prochain numéro de Vernon le Lien.

Les Causeries Vernonnaises 2026



Vendredi 13 Mars à 18h00

Michel VANNIERE

« Souvenirs douloureux et heureux d'Algérie »



Avoir 20 ans en Algérie dans les années 1960 en service commandé pendant la guerre.



Avoir 40 ans en Algérie en 1982 en touriste avec ma femme, dans un Sahara fascinant.



Pour clore cette saison de causeries vernonnaises nous aurons le plaisir d'accueillir vendredi 13 mars **Michel Vannière qui partagera avec nous ses souvenirs douloureux et heureux d'Algérie.**

à la salle municipale Michel Buisson de Vernon - entrée gratuite
Organisés par le Maire de Vernon - 0936 - ne pas jeter sur la voie publique



Nous vous rappelons qu'un choix d'ouvrages sélectionnés en collaboration avec les causeurs est mis à votre disposition lors de la causerie et que vous pouvez les emprunter à la bibliothèque.

Carnet de la commune :

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de Marie-José Tailland décédée à l'âge de 62 ans le 27 janvier 2026 à Joyeuse et inhumée au cimetière de Vernon le 9 février.

Mariage :

Le 3 janvier 2026 Mme Aude Dideron et M Olivier Madeira Passarada, domiciliés 25 chemin de Champégua, se sont mariés en mairie de Vernon.

Toutes nos félicitations aux jeunes époux.



Informations pratiques :

Si vous souhaitez figurer sur la liste des adresses mél des habitants de Vernon pour la diffusion des informations importantes de la commune, merci d'indiquer vos coordonnées au secrétariat.

Par ailleurs, comme il nous tient à cœur d'accueillir les nouveaux habitants de Vernon et de leur permettre de s'intégrer au mieux au sein du village, il est important que ces derniers viennent se présenter en mairie.

- Coordonnées mairie : 04.75.39.56.49 commune-de-vernon@orange.fr
- La mairie est ouverte au public le mardi et le vendredi de 16h à 18h, le maire reçoit sur rendez-vous.
- Site internet www.mairie-vernon.fr

Vous pouvez recevoir Vernon Le lien par courriel ou le consulter sur le site internet de la commune, en couleur et avec davantage de photos !

Et aussi installer une **application sur votre smartphone** afin de recevoir toutes les actualités ainsi que l'agenda de la commune. Pour cela rendez-vous sur « les actualités » de notre site internet www.mairie-vernon.fr pour obtenir la démarche de téléchargement de l'application « Campagnol ».

Clin d'œil :

Le Défi vernonnais

C'est à l'initiative de Corinne Burlat et Marc Diem suite à un pari qu'est né le 11 janvier 2026 le Défi vernonnais. Christian Boutet s'est courageusement joint à eux cette année pour une baignade dans la Beaume.

Ils ont décidé d'en faire une institution : tous les ans en janvier une baignade à l'Île suivie d'une collation réconfortante organisée pour tous les courageux.



Dates à retenir :

Mars

Jeudi 5 de 15h à 17h : rencontres Tricot/Crochet à la bibliothèque

Samedi 7 à 19h : repas de la chasse à la salle communale Michel Dussère (sur réservation)

Vendredi 13 à 18h : causerie de Michel Vannière à la salle communale Michel Dussère

Dimanche 15 de 8h à 18h : élections municipales – bureau de vote salle communale Michel Dussère

Dimanche 15 à 14h : loto des écoles organisé par le Sou à la salle polyvalente de Sanilhac

Samedi 21 de 9h à 12h : atelier réparation à la salle communale Michel Dussère

Avril

Jeudi 2 de 15h à 17h : rencontres Tricot/Crochet à la bibliothèque

Samedi 18 de 9h à 12h : atelier réparation à la salle communale Michel Dussère

Hebdomadaire

Bibliothèque – Attention changement de jour dès le 3 mars : mardi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 12h.

Camion pizzas au feu de bois « Pizzaiolletto » : les mercredis à partir de 18h - commandes au 06.19.51.24.15.

Les manifestations à venir sont annoncées une semaine avant sur les panneaux d'affichage situés à chaque emplacement poubelles et sur le site internet et l'application mobile.



15 ET 22 MARS

-

**ELECTIONS DES
CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

ET

COMMUNAUTAIRES

Communes de moins
de 1 000 habitants :
un nouveau mode de
scrutin...

L'ESSENTIEL À RETENIR

- Scrutin de liste proportionnel : ce mode de scrutin attribue les sièges selon le nombre de voix obtenu par chaque liste.
- Scrutin de liste paritaire : alternance obligatoire pour les listes de candidats : femme / homme / femme / homme... ou homme / femme / homme / femme...
- Fin du panachage : interdit de modifier un bulletin (pas de rayure, pas de rajout de noms et pas de modification de l'ordre des candidats).
- Listes incomplètes autorisées : tolérance jusqu'à deux candidats de moins (ou de plus) que le nombre de sièges à pourvoir.
- En cas de présence d'une liste unique ou de deux listes : il n'y aura qu'un seul tour (sauf en cas d'égalité parfaite entre les deux listes).
- Pour la désignation des conseillers communautaires : désignation dans l'ordre du tableau

Les conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont désignés parmi les membres du conseil municipal.

Il s'agit, dans l'ordre, du maire, puis des adjoints, puis des conseillers selon le nombre de sièges attribués à la commune.

Ainsi, ils ne figurent pas nominativement sur la liste de candidats aux élections (et donc pas sur le bulletin de vote). Ils seront connus au moment de la séance d'installation du conseil municipal, au cours de laquelle sont élus le maire et les adjoints.



Un scrutin de liste paritaire

- Il ne sera plus possible de se présenter seul.
- Les candidats devront se regrouper **sur une liste, complète ou partiellement complète**, déposée en Préfecture avant chaque tour de scrutin.
- Les listes devront respecter une **alternance stricte entre femmes et hommes** : une femme, un homme, une femme, un homme... (ou inversement). Cet ordre devra apparaître sur le bulletin de vote.

L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de l'identité du futur maire, ni de l'ordre des adjoints, qui seront élus par les membres du conseil municipal après les élections.

Le panachage est interdit

Les électeurs voteront pour **une liste entière, sans pouvoir rayer ou ajouter de noms.**

Toute modification rendra le bulletin nul.


La composition du conseil municipal

Le conseil municipal de votre commune est composé de **11 conseillers**.

Les listes de candidats pourront comprendre :

- **11 noms** : effectif légal prévu par la loi ;
- **12 ou 13 noms** : avec 1 ou 2 candidats «supplémentaires», qui ne siègeront qu'en cas de vacance d'un poste (décès ou démission) ;
- **9 ou 10 noms** : liste considérée comme «complète».

Panachage interdit



Possibilité de rayer ou d'ajouter des noms, de mélanger les candidats de différentes listes

**Pour un bulletin de vote valide :
une liste unique, complète et sans modification !**

Un scrutin proportionnel à deux tours

Premier tour : **dimanche 15 mars 2026**

- Si une seule liste est déposée, ou si une liste obtient **la majorité absolue (50 % + 1 voix)**, l'élection est acquise.
- Sinon, un second tour est organisé.

Second tour : **dimanche 22 mars 2026**

- Seules les listes ayant obtenu **au moins 10 % des voix** au premier tour peuvent se maintenir.
- Elles peuvent intégrer des candidats d'autres listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Répartition des sièges

- La liste arrivée en tête et ayant obtenu la majorité absolue reçoit **la moitié des sièges**, arrondie à l'entier supérieur.
- Les autres sièges sont répartis **proportionnellement** entre toutes les listes ayant obtenu **au moins 5 %** des suffrages exprimés.
- Si une liste obtient plus de sièges qu'elle n'a de candidats, les sièges non pourvus restent vacants. Le conseil est alors considéré comme complet.